



REINSCRIPTION AU SERVICE PERISCOLAIRE

Jusqu'au 31/08, votre enfant était inscrit à la crèche et la fréquentait régulièrement.

A compter du 01/09, il entre à l'école. Conformément au règlement intérieur, à partir de l'entrée à l'école, la réinscription au service périscolaire n'est pas tacite. Il faut donc chaque année avant l'été le réinscrire.

Si vous comptais l'inscrire, merci de compléter le formulaire ci-dessous.

Nom Prénom (complet) de l'enfant :

Famille

Adresse de l'enfant :

.....

.....

CP :

Ville :

N° téléphone :

.....

Mail :

.....

Régime :

Régime allocataire :

☐ Régime général

CAF 04 / CAF autre département*

☐ Régime agricole

MSA04 ou 84 / MSA83 / autre département*

☐ autre

N° allocataire (CAF) ou N° SS (MSA) :

.....

Nom allocataire :

.....

Nb d'enfants à charge :

*

entourer la caisse

Situation Familiale :

Situation Familiale :

.....

Garde alternée :

☐ Oui

☐ Non

Je souhaiterais inscrire mon enfant (nommé ci-dessous) pour l'année scolaire du 1^{er} septembre au 31 août au service périscolaire.

☐ Il fréquentera la crèche sur des mercredis.

☐ Il fréquentera la crèche sur les petites vacances scolaires

☐ Il fréquentera la crèche sur les grandes vacances d'été

Je, soussigné (responsable légal de l'enfant), atteste exactes les informations ci-dessous qui seront utilisées pour la réalisation du contrat.

Le A

Signature